

Nouveau MER Maths: 7H, c'est pour la rentrée 2022-2023!

**MOTS CLÉS: NOMBRES
DÉCIMAUX • FRACTIONS**

MATHS 7H, INTRODUCTION

En Valais, nous introduisons le nouveau MER (moyen d'enseignement romand) Maths 7H dans les classes à la rentrée 2022. Les premières soirées de présentation se sont déroulées à la fin mai. Au programme, la structure du MER, la plateforme ESPER (espace des moyens d'enseignement romands de la Conférence intercantonale de l'instruction publique), la planification annuelle...

Ces présentations ressemblent beaucoup à celles des années précédentes. La plateforme ESPER a adopté le même visuel pour toutes les années. La structure des axes thématiques et des chapitres est également identique de 1^{re} & 2^e à 8^e. Raison pour laquelle, les enseignants qui ont déjà suivi une de ces soirées et travaillent en 7H ou 8H sont dispensés de suivre à nouveau cette première soirée de présentation.

Nouveauté quand même

Pour le MER 7H, l'équipe de rédaction a prévu l'introduction des nombres décimaux par les fractions. Cette démarche est très novatrice et les responsables cantonaux insistent sur l'importance de proposer une formation.

Précisons:

- Nous rappelons que les deux séances de présentation/formation sont obligatoires pour tous les enseignants qui dispensent des cours de Mathématiques en 7H durant l'année scolaire 2022-2023.
- Celles et ceux qui ont déjà suivi des présentations du nouveau MER

Maths sont dispensés de suivre ces présentations. Par contre, ils sont fortement invités à s'inscrire à la 2^e soirée de septembre, même si cette participation n'est pas obligatoire.

- Les inscriptions sont ouvertes sur le site de la formation continue de la HEP-VS: <https://bit.ly/38HB9hz>

QUELQUES INFORMATIONS UTILES

Maths 7H

Une proposition de déclinaison annuelle est publiée sur le site de l'animation. Egalement pour des classes avec 2 enseignants de maths.

<https://bit.ly/3yLKrE9>

Le choix de l'équipe de rédaction d'introduire les nombres décimaux (ou non entiers) à partir des fractions à un impact au niveau de l'organisation des Apprentissages visés et de l'ordre dans lequel il faut les aborder.

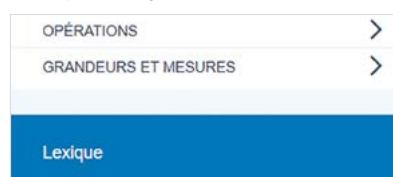
En effet, il est important de suivre l'ordre défini dans cette proposition de déclinaison annuelle, car il faut avoir introduit certaines notions avant de pouvoir en travailler d'autres.

ESPER

Un lexique a été mis en ligne durant l'année. Il donne des définitions des termes didactiques. Ce n'est pas un dictionnaire mathématique. Il est accessible de deux manières:

1. Dans un document organisé dont les mots et expressions sont classés par ordre alphabétique.

<https://bit.ly/3wrksAc>

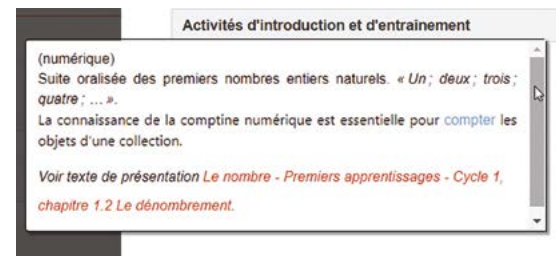


- Un moteur de recherche facilite la navigation.
- Des liens vers des textes théoriques complètent les définitions.

2. Dans les différents textes théoriques et commentaires des chapitres, les mots du lexique sont mis en évidence. Exemple tiré du commentaire chapitre 5^e / Nombres / Dénombrément

<https://bit.ly/3lpjxVW>

Les définitions se présentent sous diverses formes: une définition, un lien vers une partie de texte théorique, une définition et un lien.



Nous espérons que cet outil permettra aux enseignants intéressés ou aux étudiants de trouver quelques réponses à leurs questionnements théoriques. L'équipe de l'animation pédagogique Maths est toujours disponible pour des demandes. N'hésitez pas à nous interpeller.

Pour l'animation pédagogique Maths
Simon Glassey ●
Simon.Glassey@hepvs.ch